

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015



A retenir cette semaine :

- Une forte hétérogénéité de stades entre parcelles et à l'intérieur de parcelles toujours d'actualité.
- La pression grosses altises adultes diminue et la majorité des colzas ont dépassé le stade de sensibilité maximale. Poursuivre la surveillance pour les petits colzas
- Le vol de charançons du bourgeon terminal est confirmé. Des insectes sont piégés parfois depuis deux semaines. Les CBT femelles sont aptes à pondre. Des piqures de pontes avec œufs sont observées.
- La présence de pucerons verts est confirmée et s'intensifie.
- Des maladies sur feuillages sont relevées, notamment du phoma.



Réseau 2015-2016

Le BSV Bourgogne est rédigé aujourd'hui sur la base de 44 observations.

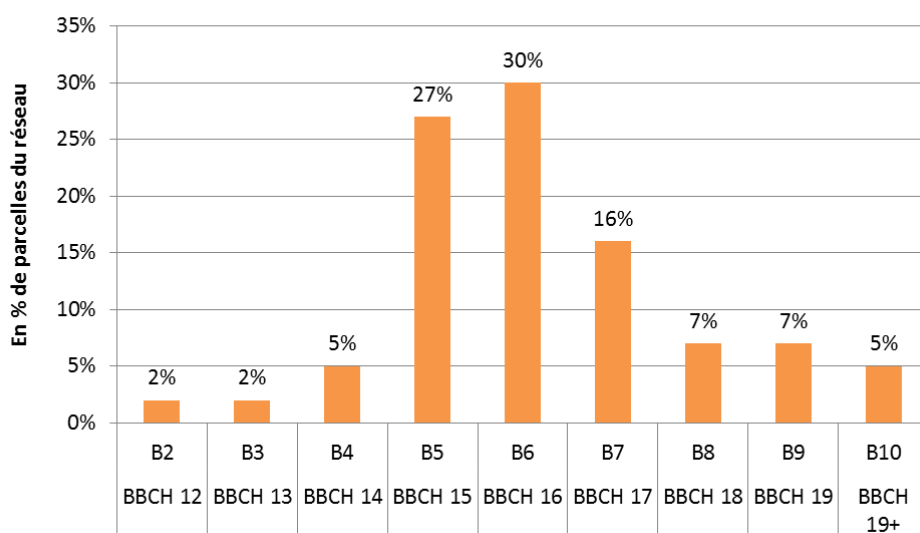
Stades des colzas

Les colzas sont bien repartis grâce aux températures douces de ces deux dernières semaines.

91% des parcelles ont plus de 5 feuilles.

Les parcelles les plus en avance (de 8 feuilles à plus de 10 feuilles) représentent 19% des parcelles du BSV.

Stades du colza le 13/10/2015





Grosse altise ou altise d'hiver

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- Seuil de nuisibilité : à ce jour, il faut appliquer le seuil de nuisibilité abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures pour les colzas qui ont moins de 3-4 feuilles.
- Observations :
 - Adultes capturés dans les pièges : : sur 15 observations, 11 parcelles signalent des grosses altises dans les cuvettes, avec un nombre de captures allant de 1 à 10.
 - % de plantes avec morsures : sur 3 parcelles observées, 1 déclare des morsures de grosses altises sur les colzas.
 - % de plantes avec larves : sur 24 parcelles observées, 1 parcelle déclare déjà des larves dans les pétioles à hauteur de 15% de plantes porteuses (Garchy (58) colza au stade B6-B7)
- Analyse du risque :

Pour les situations qui n'ont pas encore atteint 3-4 feuilles, le risque persiste même si la pression insecte est moindre.



Les premiers cas de résistances d'altises d'hiver à certains produits ont été décelés en France la campagne dernière. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil de nuisibilité est capitale avant toute décision. Dans une note mise à jour parue sur son site internet, Terres Inovia fait un état des lieux des résistances et insiste, dans ce contexte, sur les recommandations agronomiques et stratégiques pour lutter contre le ravageur.

« Conseil stratégique pour la protection du colza à l'automne contre les insectes intégrant les résultats de suivi des résistances » en suivant le lien :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/>

Charançon du bourgeon terminal



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Pique de ponte de CBT avec présence d'œufs
(D. Brauge, FREDON)

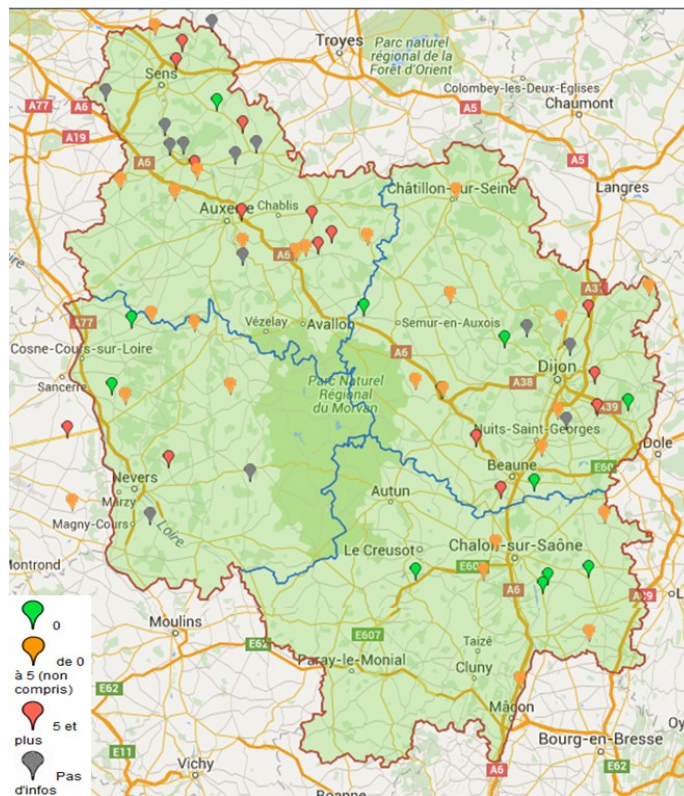
- Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.
- Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015

Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai d'une dizaine de jours après les premières captures.

-Observations : sur 44 parcelles observées, 34 ont piégé des CBT dans les cuvettes :



Il faut surveiller la présence éventuelle de piqures notamment dans les situations où les premières captures ont eu lieu la semaine dernière.

-Analyse du risque :

Des dissections de CBT femelles pour connaître l'état de maturité des œufs sont réalisées par la Fredon sur des échantillons collectés sur le réseau BSV. Cette semaine, des femelles porteuses d'œufs matures sont identifiées sur plusieurs parcelles.

Ces observations sont un indicateur de la présence des CBT en parcelle et de leur capacité à pondre mais ils NE REMPLACENT PAS une observation au champ.

N° semaine	Dépt	Commune	relevé de cuvette	Nbre de CBT piégé	Nbre de femelle	Nbre de femelle avec œufs matures
40	89	THIORIGNY SUR OREUSE		6	3	1 avec œufs non matures
41	21	CORCELLES LES ARTS		2	1	1 avec œufs non matures
	89	THORIGNY SUR OREUSE		30		3 avec œufs non matures et 4 avec œufs matures
	21	TAILLY	le 09/10/2015	1	0	
	89		le 08/10/2015	2		1 femelle avec œufs matures
42	21	TAILLY	le 12/10/2015	2	1	1 femelle avec œufs non matures
	21	CORCELLES LES ARTS		8	6	3 femelles avec œufs matures (pontes sur la parcelle observée)



L'ensemble du territoire bourguignon a signalé des captures de CBT. A ce jour, 74% des parcelles ont piégé des insectes. Le pic semble donc atteint. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (fraicheur + vent) ne sont pas favorables à l'arrivée d'autres insectes en grand nombre.

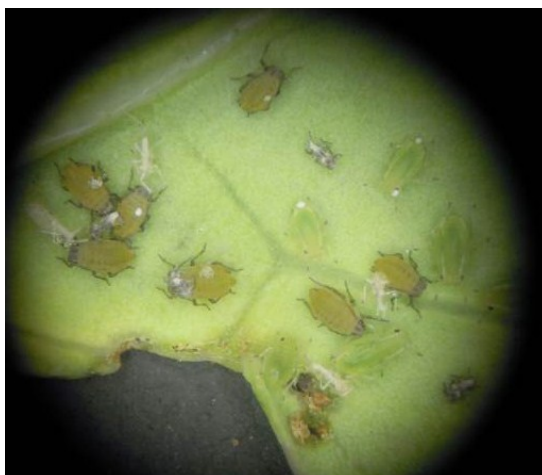
Cas 1 : Dans les secteurs qui ont capturés des charançons du bourgeon terminal la semaine dernière et qui confirment leur présence cette semaine, le niveau de risque est élevé.



Cas 2 : Dans les autres cas, poursuivre les observations. Néanmoins, face à cette situation (pic de vol + maturation des œufs + météo peu favorables aux déplacements), le risque est moyen.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Pucerons du navet et pucerons verts. (D. Lebourgeois, Terres Inovia)

- Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation). Observez méticuleusement l'intérieur des feuilles.
- Seuil de nuisibilité présence de pucerons sur 2 pieds sur 10. La nuisibilité directe est nulle. Nuisibilité indirecte liées aux maladies virales transmises.
- Observations : sur 20 parcelles observées, 1 a relevé la présence de pucerons sur les feuilles à hauteur de 2% de plantes de colzas porteuses. Ponctuellement, on peut trouver des parcelles hors réseau BSV, souvent abritées, avec des niveaux de présence de pucerons de l'ordre de 8 pieds sur 10 porteurs de pucerons. Cette semaine, le nombre de pucerons verts du pêcher piégés par la tour à succion d'Auxerre est en forte augmentation.
- Analyse du risque : Le vol se confirme. Surveillez bien le dessous des feuilles de colza des parcelles de moins de 6 feuilles. Le risque pour ces colzas est actuellement moyen.

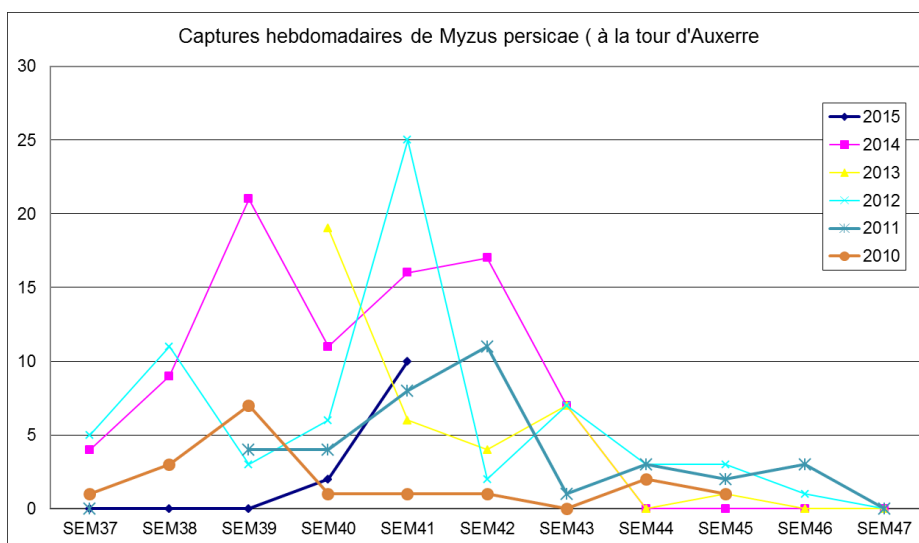




BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015



Phoma

- Observations : sur 29 parcelles observées, 13 signalent des macules de phoma sur plantes, avec un mini de 1% de plantes avec macules et un maxi à 80%.

Le seul levier contre le phoma est le choix génétique : pour rappel, privilégier les variétés TPS dans les zones à risque.

Cette campagne, la présence de résidus pailleux peut être un facteur favorisant l'apparition de phoma sur les colzas.



Macules de phoma sur cotylédon, jeunes feuilles et feuille en début de sénescence.
(D. Lebourgeois, Terres Inovia)





Blé



Orge

Céréales d'hiver

Comparativement aux automnes précédents, les conditions d'implantation des céréales d'hiver sont particulièrement bonnes cette année. Selon Céré'obs (<https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/publications.aspx?region=Bourgogne>), près des $\frac{3}{4}$ des blés et orges sont semées à ce jour. Bien que les températures soient assez fraîches, les premières levées sont enregistrées (environ 150° de températures moyennes journalières cumulées depuis le semis). En conséquence, les jeunes céréales vont être soumises à leurs premiers risques vis-à-vis de bio-agresseurs tels que mauvaises herbes, limaces, pucerons et cicadelles.

Le réseau de parcelles se met en place

Pour les blés, 18 parcelles (4 dans l'Yonne, 7 en Côte d'Or, 4 dans la Nièvre et 3 en Saône et Loire) déjà semées sur la fin septembre – début octobre ont fait l'objet d'observations.

Pour les orges d'hiver, 13 parcelles (4 dans l'Yonne, 6 en Côte d'Or et 3 dans la Nièvre) sont concernées.

Bien évidemment le réseau s'étoffera dès que les semis seront achevés.

Les stades observés sur les deux espèces se répartissent en : 29% des parcelles sont en prélevée, 52% débutent leur levée et 19% sont au stade 1-2 feuilles (semis autour du 25/09/2015).



Bretenièrre (21) - BTH semé le 25/09/2015

Avec des semis précoces, des levées de graminées adventices précoces



Til Chatel (21), le 30/10/2014



VULPIN (Informations issues de www.infloweb.fr/vulpin-des-champs)

Le vulpin a une préférence pour les substrats humides et prospère, en particulier sur les limons, les limons argileux et terres argilo-calcaires. Sont favorables à l'extension du vulpin : les successions culturales à base de cultures d'hiver, les semis précoces de céréales d'hiver, des niveaux élevés de fertilisation, en particulier en azote, et les pratiques culturales simplifiées concentrant les semences en surface et dans les premiers centimètres du sol. Le vulpin est nitrophile. Ses levées précoces non maîtrisées perturbent l'élaboration du rendement des cultures qu'il colonise, et plus particulièrement les céréales à paille. On estime le niveau de nuisibilité directe sur le rendement à 25 vulpins / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque vulpin a la capacité de produire entre 1500 et 10000 graines.

Au stade plantule, les gaines sont fendues et fréquemment teintées à la base en mauve sur 1 à 2 cm, mettant en évidence les nervures. Il n'y a pas d'oreillettes chez le vulpin des champs. Les ligules sont ovales, de 3 à 6 mm, et finement denticulées.

Le vulpin est capable de germer toute l'année avec deux pics : le plus important à l'automne et l'autre au printemps. La germination du vulpin est optimale dans les 2 premiers cm. A cette profondeur, les meilleurs taux de germination sont obtenus pour les températures comprises entre 17 et 24 °C.

Efficacité des différentes méthodes agronomiques :

	Rotation des cultures	Labour	Déchaumages et faux-semis	Décalage de la date de semis
Efficacité de la méthode				

RAY GRASS (Informations issues de www.infloweb.fr/ray-grass-ditalie)

Le ray-grass se rencontre surtout dans des milieux plutôt humides quel que soit le type de sol. Les rotations courtes de semis d'automne (colza-blé-orge) et le non-labour accentuent inéluctablement les risques d'infestation et la pression de sélection. Par ailleurs, la défaillance progressive des herbicides (sur céréales d'hiver notamment) et le développement des populations résistantes aux familles des fops et des sulfonyleurées sont des causes majeures des problèmes rencontrés en parcelle. La nuisibilité s'exerce surtout sur les céréales à paille d'hiver avec un seuil de nuisibilité directe sur le rendement de l'ordre de 25 ray grass / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque ray grass a la capacité de produire entre 3000 et 20000 graines.

Le ray-grass est une graminée glabre. La face inférieure des feuilles est très brillante, la face supérieure est mate. Dès la troisième feuille, deux petites oreillettes obtuses apparaissent au sommet des gaines. Ces dernières sont généralement teintées de rouge. La ligule est courte et membraneuse.

Les ray-grass peuvent germer toute l'année, de manière échelonnée, avec deux pics de germination : l'un automnal de septembre à décembre, l'autre au début du printemps.

Efficacité des différentes méthodes agronomiques :

	Rotation des cultures	Labour	Déchaumages et faux-semis	Décalage de la date de semis
Efficacité de la méthode				



BROME STERILE (Informations issues de www.infloweb.fr/brome-sterile)

Le brome affectionne les sols secs, calcaires ou argilo-calcaires. Moins fréquent mais en progression, le brome des champs, le brome variable et le brome à deux étamines sont surtout inféodés aux argilo-calcaires à réserve hydrique plus élevée. Les rotations courtes avec cultures d'automne tendent à spécialiser rapidement l'espèce par pression de sélection (ex. : colza - blé - orge ou monoculture de blé). Le non-labour permanent concentre le stock semencier en surface. Cela accentue les risques d'infestation.

Le brôme est nitrophile. La nuisibilité s'exerce surtout sur les céréales à paille d'hiver avec un seuil de nuisibilité directe sur le rendement très bas de l'ordre de 1 à 2 brômes / m². Ne pas sous-estimer la nuisibilité indirecte car chaque brôme a la capacité de produire entre 500 et 5000 graines.

Au stade plantule, les différentes espèces de brome sont très difficiles à distinguer entre elles. Leur caractère commun est : préfoliation enroulée, pilosité importante et générale ; gaine cylindrique, poilue et soudée ; ligules implantées dentées ou profondément déchirées (brome stérile), parfois velues sur le dos (brome mou) ; pas d'oreillettes.

Les germinations s'étalent de la fin de l'été à l'entrée du printemps. Abondantes à l'automne, elles diminuent d'intensité jusqu'au sortir de l'hiver. À la lumière, les germinations sont maximales pour des températures de 15 à 30°C. À température basse, entre 2 et 5°C, les bromes ne germent qu'à l'obscurité. La profondeur optimale des levées est superficielle comprise entre 0 et 1,5 cm et n'excède pas 6 cm.

Efficacité des différentes méthodes agronomiques :

	Rotation des cultures	Labour	Déchaumages et faux-semis	Décalage de la date de semis
Efficacité de la méthode				

Un risque limaces à mesurer dans un contexte climatique pluvieux

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes, comme noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels. Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – 3 feuilles ».

Le modèle Limaces de l'ACTA présente, début octobre, par exemple pour la station d'Auxerre, une courbe de risque climatique (en noir) qui se situe proche du maximum des courbes des années précédentes. Cette évolution est liée aux conditions climatiques qui ont précédé la campagne. Depuis le début du mois d'août, le retour de conditions humides est très favorable à l'activité des populations.

Par ailleurs, 18 parcelles ont fait l'objet d'observations de dégâts occasionnés par les limaces. Dans 1/3 des situations, les dégâts sur plantules sont bien identifiés à raison de 5% en moyenne (entre 1 et 10%), autant sur les orges d'hiver que sur les blés.

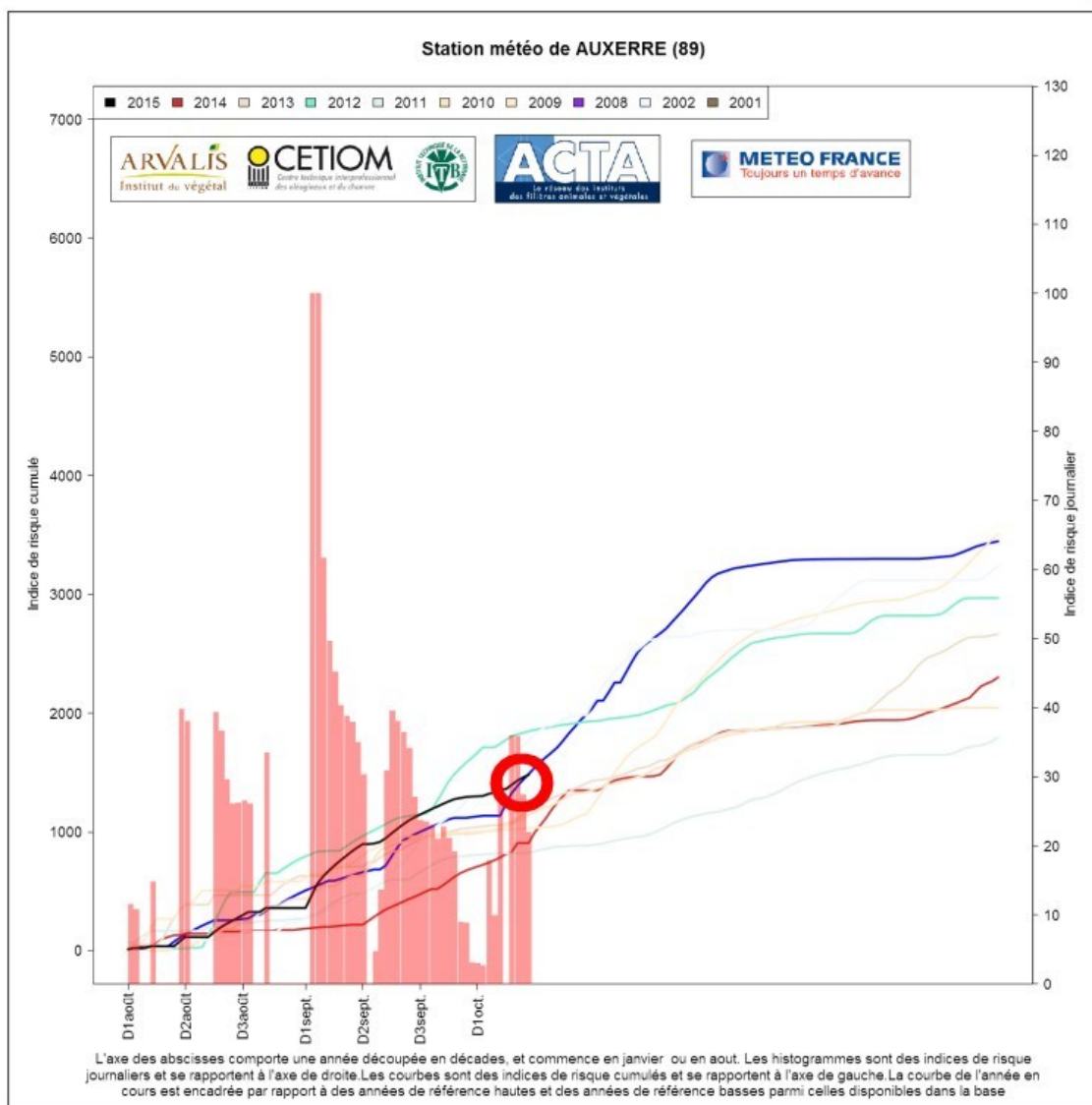
Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges dès avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

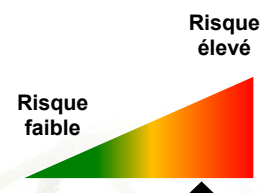
- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015



Le risque limaces est à un niveau assez élevé au vu des conditions humides ambiantes. Ce risque devra être réévalué au cours des jours à venir.



Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

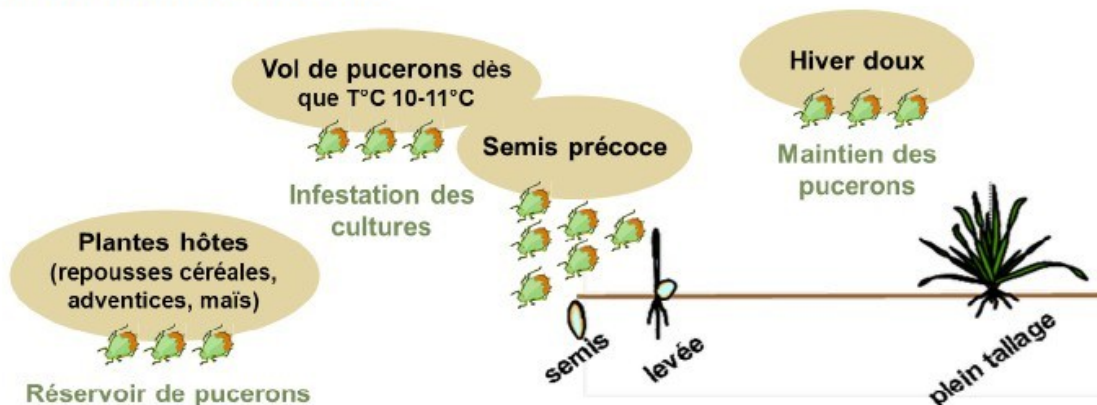
Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, sont ainsi toujours plus exposés.



Photo Magnus Gammelgaard
www.plante-doktor.dk

Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

Facteurs favorables aux pucerons

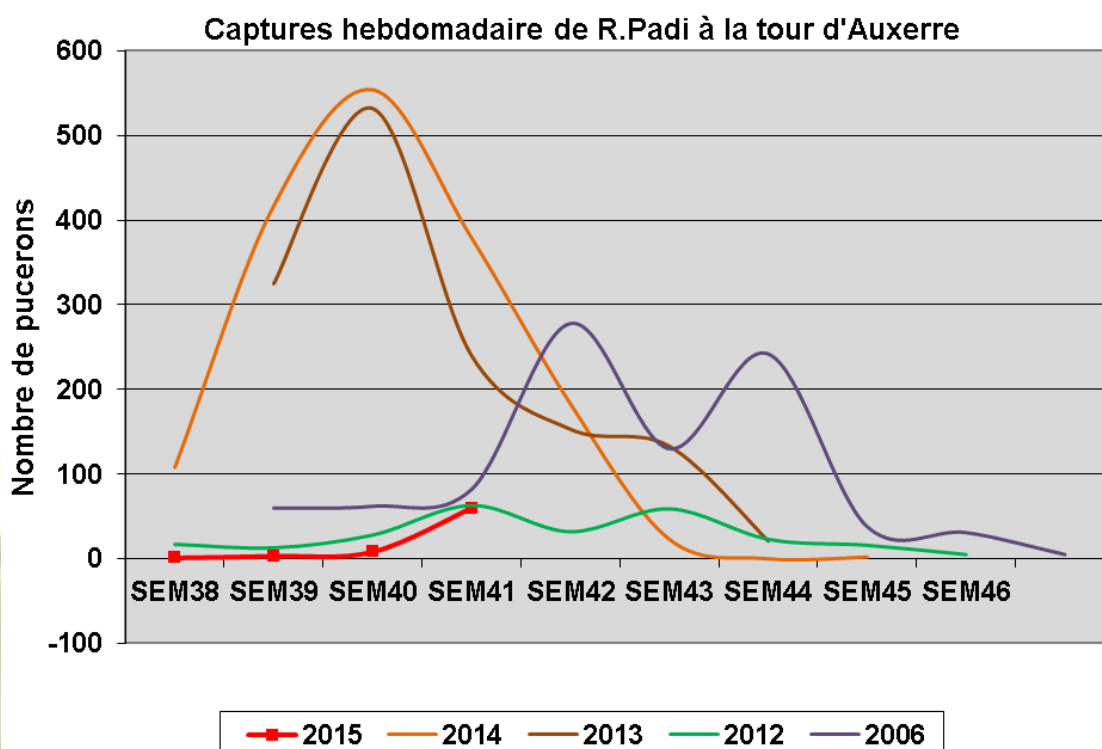


Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal

La température joue à nouveau un rôle important sur le taux d'accroissement de la population de pucerons aptères car la rapidité de ponte augmente avec la température. A 20 °C les larves de puceron atteignent le stade adulte en 8 jours. L'insecte peut ensuite vivre de 15 à 20 jours. Si la rapidité de ponte augmente avec la température, la durée de vie suit le chemin inverse, passant à 30 voire 40 jours à 15 °C et à deux mois à 10 °C. En dessous de 3 °C, les pucerons cessent d'être actifs mais peuvent survivre jusqu'à des températures de -5 à -12 °C selon les espèces.

Autre impact de la température : les vols se déclenchent à 12 °C : les étés tempérés suivis d'automne doux leur sont donc très favorables. Les piègeages réalisés à la tour à succion d'Auxerre indiquent la présence de pucerons ailés en faible nombre, relativement aux années passées :

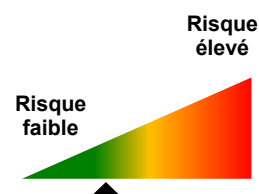




Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 17 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 1/3 indique la présence de pucerons. Seules 2 parcelles, avec 25 et 30% de plantes touchées, ont le seuil de risque dépassé.

Avec un ciel couvert, une alternance d'averses, et des températures fraîches, le risque est aujourd'hui modéré mais devra être réévalué au cours des jours à venir.



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

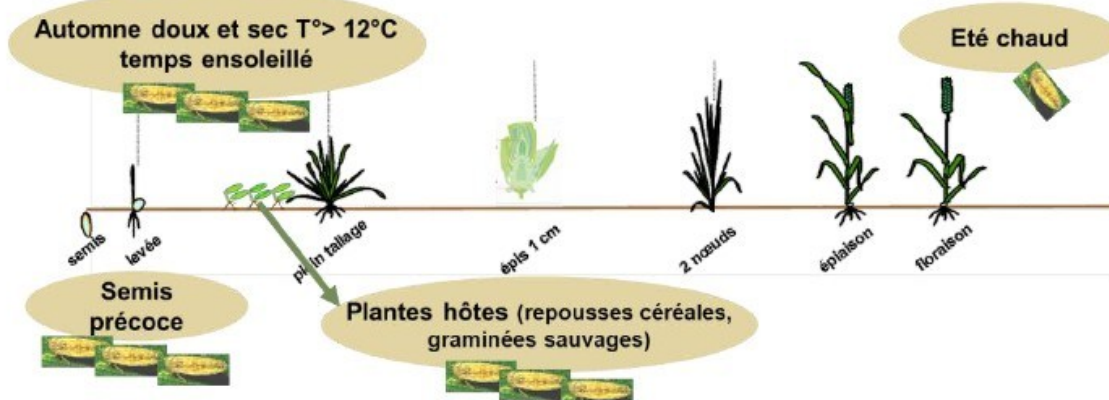
- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)



Photo Lucile NAULT / CEREPY

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Facteurs favorables aux cicadelles



Parcelles bien exposées ou dans des zones abritées, bordées de haies, bois, présence de cailloux



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

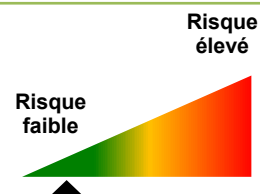


Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 10 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 1/3 indiquent la présence de cicadelles piégées selon une fourchette de 4 à 12 individus par piège, soit 7 en moyenne par piège.

Avec un ciel couvert, une alternance d'averses, et des températures fraîches, le risque est aujourd'hui faible mais devra être réévalué au cours des jours à venir.





Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Campero	Garantus	Musik	Sebasto
Accroc	Caphorn	Goncourt	Namo	Selekt
Acoustic	Capvern	Graindor	Nirvana	Seyrac
Adagio	Caribou	Granamax	Noblesko	Sherlock
Addict	CCB Ingénio	Grapelli	Nocibe	Sirtaki
Adéquat	Cellule	Hendrix	Nuage	Skerizzo
Adhoc	Cézanne	Hybery	Nucleo	SO 207
Aérobic	Charger	Hycrop	Oakley	Sobbel
Alhambra	Chevalier	Hyfi	Odyssée	Sofolk CS
Alligator	Chevron	Hyguardo	Oratorio	Sogby
Allez y	Claire	Hymack	Oregrain	Sogood
Altamira	Compil	Hymergy	Orvantis	Solissons
Altigo	Conexion	Hypod	Oxebo	Sokal
Ambition	Copernico	Hyrlse	Palndor	Solehio
Amifor	Courtot	Hystar	Pakito	Solky
Andalou	Craklin	Hysun	Paledor	Solveig
Antonius	Croisade	Hyteck	Palladio	Somca
Apache	Contrefor	Hywin	Paroli	Sonyx
Aprilio	Crousty	Hyo	Pepidor	Sophytra
Aramis	Dialog	Hypress	Percles	Sortal
Arche	Diderot	Hyttra	Phileas	Sorokk
Arezzo	Dinosor	Illico	Pierrot	Stadium
Aristote	Einstein	Innov	Plainedor	Sublim
Arlequin	Energo	Inox	Player	Sumo
Artdeco	Enesco	Instinct	Popaye	Sweet
As de cœur	Eperon	Intérêt	Prévert	Swinggy
Ascott	Ephoros	Intro	PR22R20	Sylon
Athlon	Equilibre	Invicta	PR22R58	Sy Mattis
Atoupic	Espéria	Ionesco	Pueblo	Sy Pack
Attitude	Eudide	Iridium	Quality	Sy Tolbiac
Aubenne	Eureka	Isengrain	Quatuor	Tapidor
Auckland	Exelcor	Isidor	Québon	Tentation
Aurele	Exotic	Istabraq	Rabelde	Terroir
Aviso	Expert	Kalystar	Renan	Thalys
Azzerti	Fairplay	Kantao	Ressor	Tiago
Bagou	Farandole	Korell	RGT Killmanjaro	Tiepolo
Barok	Farinelli	Kundera	RGT Texaco	Titlis
Bastide	Fenomen	Laurier	RGT Venezia	Tobak
Belepi	Fialr	Lazzaro	Richepain	Tolsondor
Bermude	Flamenko	Lear	Rimbaud	Trocadero
Bolsseau	Fluor	Levis	Rize	Tulip
Bonifacio	Folklor	Limes	Rodrigo	Uski
Boregar	Forblanc	Lyril	Ronsard	Valodor
Boston	Forcall	Manager	Runai	Velours
Brevent	Fructidor	Mandragor	Rustic	Vergain
Buenno	Gabrio	Marcellin	Saint Ex	Volontaire
Calabro	Galactic	Matheo	Samurai	Waximum
Callisol	Gallbier	Messager	Sankara	Zephyr
Calumet	Galopain	Minotor	Santana	
Camp Rémy	Galvano	Moskito	Scenario	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation. En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron sur ces variétés.

En gras : nouvelles variétés



Chrysomèle : pas de piégeage en 2015

Depuis cette année, la chrysomèle du maïs n'est plus un insecte de quarantaine. Les obligations de rotation et de traitements ne sont plus obligatoires autour des zones où l'insecte a été piégé.

A ce jour, les populations restent modérées et aucun dégât n'a été identifié en culture en France. A compter de 2015, la surveillance de la chrysomèle du maïs est mise en œuvre dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance du BSV. L'objectif de ce suivi est de suivre une éventuelle propagation de ce parasite.

29 pièges chrysomèles ont été suivis en Bourgogne en juillet et août (2 dans la Nièvre, 8 en Côte d'or, 19 en Saône et Loire). Les pièges ont été posés dans les zones à risques (monoculture ou quasi monoculture de maïs, autour des zones où avait déjà été piégés des maïs : le long des voies de communications)

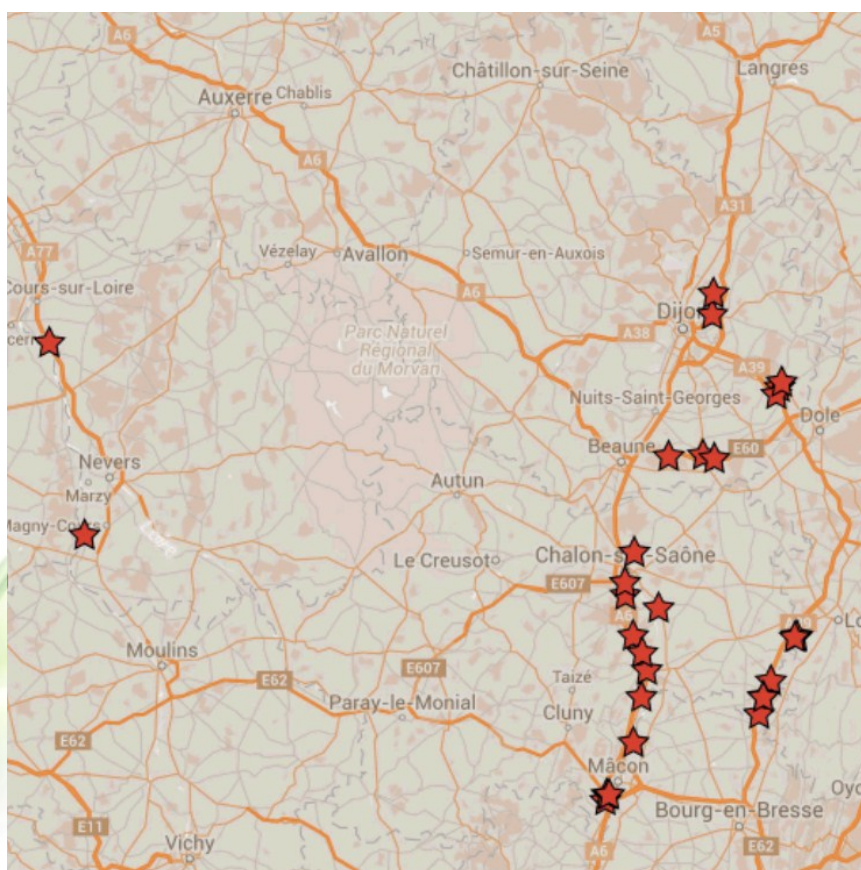
Aucun insecte n'a été détecté en 2015

Le nombre de piège est toutefois bien plus faible que les années précédentes (125 pièges en 2014)

Il est fortement recommandé d'adopter des mesures préventives pour limiter l'implantation de chrysomèles déjà bien présentes à proximité de notre région (région Rhône-Alpes).

La rotation permet de casser le cycle de l'insecte. Du fait de l'absence de maïs l'année suivante, les larves se trouveront privées de leur alimentation. La lutte chimique contre les larves avec des traitements au semis n'a qu'une efficacité partielle.

Localisation des pièges à Chrysomèles en Bourgogne en 2015





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 7 du 13 octobre 2015

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY—AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

